

POSTE À SUJÉTIONS PARTICULIÈRES **Personne-Ressource TICE (PR-TICE)**

Poste d'animateur dans les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

Il s'agit d'une décharge annuelle, renouvelable pour un enseignant du 1^{er} degré chargé de classe. Cette décharge est rattachée administrativement à une circonscription du premier degré. L'animateur TICE intègre une équipe départementale placée sous la tutelle de l'IEN chargée des TICE.

La mission proposée est la suivante :

Dans le cadre de la politique académique et des directives départementales :

- Participer au déploiement des applications du 1^{er} degré, de base-élèves, de l'ENT du 1^{er} degré en liaison avec l'équipe départementale des animateurs TICE, l'IEN TICE et le CDTI de l'inspection académique ;
- Contribuer à l'appropriation progressive par les enseignants et les directeurs des outils d'évaluations et de pilotage (tableaux de bord) ;
- Soutenir les équipes dans le développement des usages pédagogiques des TICE notamment dans le cadre des écoles numériques rurales (ENR) et les aider à mutualiser leurs productions (site Primitice) ;
- Plus généralement, former les enseignants pour une meilleure maîtrise des TIC dans le cadre professionnel.

Profil souhaité :

- Avoir conduit un projet TICE dans une classe
- Avoir une bonne maîtrise des techniques informatiques
- Développer une forte capacité de création et d'animation de réseaux
- Être capable de travailler en équipe
- Accepter de se former et de suivre les évolutions technologiques
- S'organiser d'une manière autonome dans ses tâches hebdomadaires
- Faire preuve de capacités d'initiative et de disponibilité
- Formaliser son expérience pédagogique au cours de l'année dans le but de rendre compte à ses collègues et à sa hiérarchie

Activités liées à la fonction :

I – La formation constitue une part importante de la fonction et s'applique aux domaines suivants :

- Stages inscrits au plan de formation : conception, animation, évaluation
- Animations pédagogiques dans le cadre des journées de formation conduites par les IEN : conception, animation, généralisation du B2i et validation de la compétence n°4 du socle commun de connaissances et de compétences
- Information et formation ponctuelle des enseignants sur un problème précis (sur place, par téléphone ou courrier électronique)
- Accompagnement à l'installation, à l'utilisation du matériel et à la mise en œuvre d'outils de communication (sites)

II – Le conseil en achat de matériel est une attente forte des enseignants et des collectivités locales. Pour y répondre il est nécessaire de :

- Rechercher l'information (travail en commun des PR-TICE)
- Aider à renseigner l'enquête ETIC
- Lire des revues professionnelles informatiques
- Rédiger des fiches en direction des enseignants (travail en commun avec les PR-TICE) pour une publication sur le site

III – **Savoir informer et communiquer : travailler en réseau**

- Alimenter le site des PR-TICE en cohérence avec les programmes de l'École
- Fournir un premier niveau d'information sur les TICE aux représentants des collectivités qui le souhaitent
- Relayer l'information du terrain à l'IEN ou à toute autre personne de l'environnement professionnel susceptible de la traiter
- Prospection, prise en mains, démonstration rapide des possibilités des TIC aux enseignants (à l'aide de l'ordinateur portable)
- Participer à des réunions institutionnelles et à des groupes de pilotage

IV – **Participer à la conduite de projets**

V - **Faciliter, quand l'opportunité se présente, l'amorce de partenariats entre collectivités et Inspection Académique. Pour cela,**

- Contribuer à l'élaboration d'un projet pédagogique avec les enseignants sous la tutelle de l'IEN de circonscription et à sa demande (L'IEN lance le projet officiellement et le valide avant diffusion et traduction du projet en réponse technique)
- Contribuer à l'élaboration du cahier des charges technique avant appel d'offres auprès des distributeurs

Contraintes liées au poste :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">● Travail en concertation étroite entre IEN TICE et PR-TICE● Déplacements avec le véhicule personnel : enveloppe budgétaire semestrielle● Possibilités de réunions après 17 heures et/ou le mercredi matin● Actualisation des connaissances en continu sur l'évolution rapide du secteur |
|---|